# eptembre 2016

# LES CHIFFRES TRIMESTRIELS DE L'EMPLOI



2ème trimestre 2016

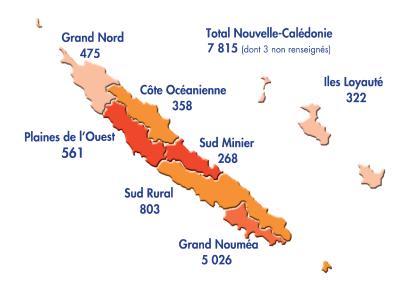
### **DEMANDE D'EMPLOI au cours du trimestre**

### +10%: l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est confirmée

Demandeurs d'emploi en fin de mois par commune et évolution de leur nombre en % entre le 2ème trimestre 2015 et le 2ème trimestre 2016



Demandeurs d'emploi en fin de mois par Entités Territoriales Homogènes (ETH) et évolution de leur nombre en % entre le 2ème trimestre 2015 et le 2ème trimestre 2016

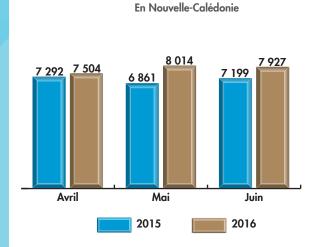


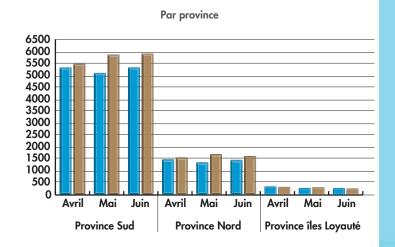


Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) par commune (unité : nombre en moyenne mensuelle)

Commune	<b>DEFM 2016</b>	Commune	DEFM 2016 Commune		<b>DEFM 2016</b>
Bélep	14	Kouaoua 39 Poind		Poindimié	153
Boulouparis	92	Koumac	153	Ponérihouen	74
Bourail	212	La Foa	119	Pouébo	93
Canala	108	Lifou	197	Pouembout	77
Dumbéa	1 057	Maré	51	Poum	41
Farino	23	Moindou	37 Poya		106
Hienghène	56	Mont-Dore	769 Sarraméa		31
Houaïlou	121	Nouméa	2 697 Thio		153
lle des Pins	84	Ouégoa	124 Touho		75
Kaala-Gomen	50	Ouvéa	74 Voh		100
Koné	278	Païta	503 Yaté		52
Nouvelle-Calédonie			7 815	(dont 3 non rens	eignés)

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) (unité : nombre en moyenne mensuelle)





Par rapport à la même période en 2015, le nombre d'individus en recherche d'emploi augmente de 10% en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, le territoire enregistre 7 815 demandeurs d'emploi contre 7 117 au 2ème trimestre 2015. Seul en province des îles Loyauté, les demandeurs d'emploi sont moins nombreux à pointer auprès des services de placement (soit-1%). En revanche, en provinces Nord et Sud, la demande s'accroit avec respectivement +13% et +9%.

Comme évoqué précédemment, toutes les entités territoriales homogènes (ETH) sont concernées par l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi à l'exception de la province des îles Loyauté. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi atteint son niveau le plus haut depuis 2010 en provinces Sud (Grand Nouméa: +474 individus) et Nord (Sud Minier: +72 individus).

Cette hausse de la demande d'emploi concerne tous les profils. Cependant, les hommes sont les plus impactés (+15%), ainsi que les demandeurs dont le niveau de formation est supérieur au Baccalauréat. La plus forte augmentation est recensée pour les niveaux Bac+5 et plus (+38% par rapport à la même période en 2015).

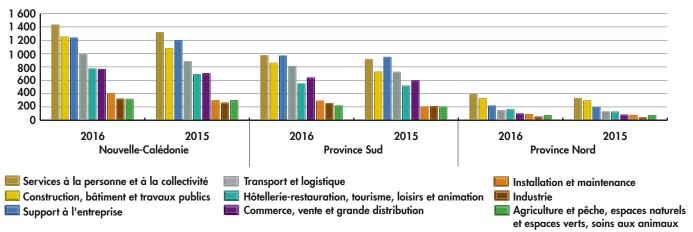


Profil	des	deman	deurs	d'em	ploi

From des dem	T2 2015	T2 2016	TENDANCE
GENRE			
Homme	3 196	3 661	7
Femme	3 921	4 154	7
TRANCHE D'ÂGE			
Moins de 20 ans	301	320	7
20-24 ans	1 288	1 420	7
25-29 ans	1 315	1 446	7
30-34 ans	1 114	1 217	7
35-39 ans	931	1 019	7
40 ans et +	2 168	2 393	7
Non renseigné	-	-	-
NIVEAU DE FORMATION ATTEINT			
Aucun diplôme ou non communiqué	2 498	2 750	7
CAP/BEP	2 237	2 440	7
BAC	1 727	1 847	7
BAC+2	379	430	7
BAC+3 et 4	181	217	7
BAC+5 et plus	95	131	7

### Des viviers plus importants dans tous les domaines professionnels

Comparaison de la répartition des demandeurs d'emploi par domaine et province entre le 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2015 (unité : nombre)



En Nouvelle-Calédonie, tous les domaines professionnels sont impactés par l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Mais quatre d'entre eux enregistrent au moins cent individus de plus par rapport à la même période en 2015 :

- la « Construction bâtiment et travaux publics » : +16% (soit +175 individus),
- les « Services à la personne et à la collectivité » : +8% (soit +113),
- le « Transport et logistique » : +12% (soit +105),
- I'« Installation et maintenance » : +34% (soit +103).



Des différences apparaissent selon les provinces : en province Sud, les hausses de plus de 20% concernent l'« Industrie » (+23% soit +61 individus) et l'« Installation et maintenance » (+34% soit +103), alors qu'en province Nord, il s'agit de l'« Industrie » (+26% soit +12 individus), l'«Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » (+27% soit +36) et le « Commerce, vente et grande distribution » (+22% soit +19).

En province des îles Loyauté, seuls quatre domaines sont touchés par la hausse de la demande d'emploi par rapport au 2ème trimestre 2015 : les domaines de l'« Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » (+36% soit +15 individus) suivi de la « Construction bâtiment et travaux publics » (+22% soit +11 individus), de l'« Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux » (+25% soit +4 individus) et de l'« Installation et maintenance » (+14% soit +2 individus).

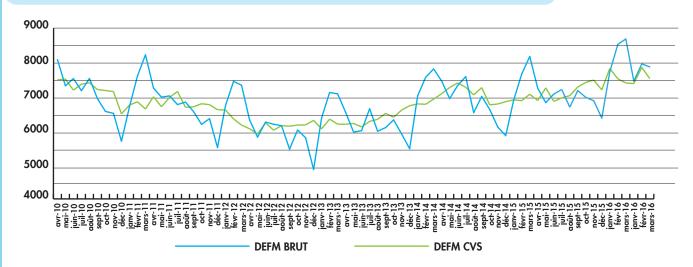
### TOP 10 des métiers les plus demandés

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier	Province Sud	Niveau requis par le métier	Province Nord	Niveau requis par le métier	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier
Secrétariat (379 individus)	IV	Secrétariat (276 individus)	IV	Préparation du gros œuvre et des TP (112 individus)	-	Préparation du gros œuvre et des TP (21 individus)	-
Préparation du gros œuvre et des TP (370)	-	Manutention manuelle de charges (247)	-	Secrétariat (93)	IV	Personnel polyvalent restauration (17)	-
Services domestiques (319)	-	Préparation du gros œuvre et des TP (237)	-	Services domestiques (89)	-	Maçonnerie (15)	٧
Manutention manuelle de charges (288)	-	Services domestiques (215)	-	Assistance auprès d'enfants (76)	٧	Services domestiques (14)	-
Nettoyage de locaux (255)	-	Conduite et livraison par tournées sur courte distance (213)	-	Conduite d'engins de terrassement et de carrière (72)	٧	Nettoyage de locaux (14)	-
Conduite et livraison par tournées sur courte distance (249)	-	Accueil et renseigne- ments (173)	IV	Nettoyage de locaux (70)	-	Services en restauration (11)	٧
Assistance auprès d'enfants (238)	٧	Nettoyage de locaux (171)	-	Maçonnerie (49)	٧	Personnel de cuisine (9)	٧
Accueil et renseignements (213)	IV	Mise en rayon libre- service (159)	-	Conduite de transport de marchandises sur longues distance (42)	-	Opérations administra- tives (8)	VI
Mise en rayon libre-service (198)	-	Assistance auprès d'enfants (153)	٧	Plonge en restauration (41)	-	Assistance auprès d'enfants (8)	٧
Maçonnerie (190)	٧	Magasinage et préparations de commandes (138)	-	Mise en rayon libre- service (36)	-	Enseignement auprès des écoles (8)	II
						Secrétariat (8)	IV

<sup>\*</sup> Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.



### **Évolution 2010-2016**



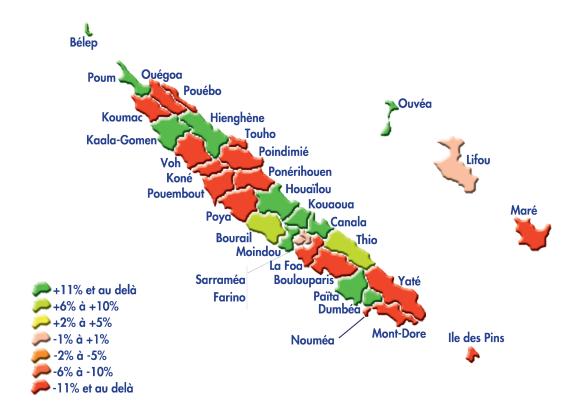
L'hypothèse d'une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi avancée au 1<sup>er</sup> trimestre est confirmée. Le 2<sup>ème</sup> trimestre avait pour habitude de voir le vivier des demandeurs s'affaiblir mais cette année, l'analyse des 12 mois glissants fait apparaître la seconde plus importante augmentation du nombre de demandeurs d'emploi depuis 2014. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016.



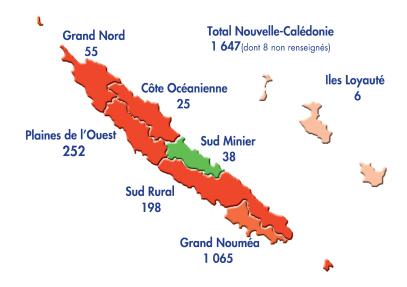
### OFFRE D'EMPLOI au cours du trimestre

### Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, le volume d'offres d'emploi atteint son niveau le plus bas depuis 2010

Nouvelles offres d'emploi (NOE) par commune et évolution de leur nombre en % entre le 2ème trimestre 2015 et le 2ème trimestre 2016



Nouvelles offres d'emploi (NOE) par Entités Territoriales Homogènes (ETH) et évolution de leur nombre en % entre le 2<sup>ème</sup> trimestre 2015 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2016

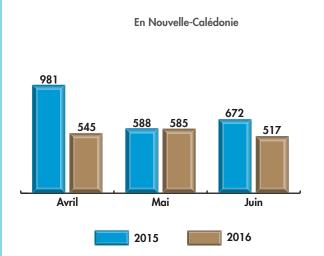


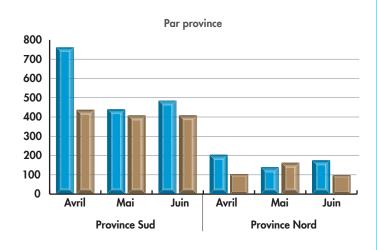


Nouvelles offres d'emploi en fin de mois (NOE) par commune (unité : nombre en moyenne mensuelle)

Commune	NOE 2016	Commune	NOE 2016 Commune		NOE 2016
Bélep	3	Kouaoua 11 Poindimié		5	
Boulouparis	3	Koumac	30	Ponérihouen	4
Bourail	55	La Foa	19	Pouébo	0
Canala	17	Lifou	2	Pouembout	21
Dumbéa	77	Maré	O Poum		11
Farino	2	Moindou	7 Poya		4
Hienghène	9	Mont-Dore	49 Sarraméa		2
ΗουαϊΙου	10	Nouméa	875 Thio		15
lle des Pins	16	Ouégoa	5 Touho		7
Kaala-Gomen	6	Ouvéa	4 Voh		140
Koné	87	Païta	64 Yaté		79
Nouvelle-Calédonie			1 647	(dont 8 non rens	eignés)

Nouvelles offres d'emploi (unité : nombre de postes en cumul)





Le nombre d'offres d'emploi déposé auprès des services de placement chute de -27 % par rapport au 2ème trimestre 2015 (soit -594 postes). Il s'agit, pour cette période de l'année, du volume le plus bas enregistré depuis 2010. La province Sud comptabilise 433 postes en moins (soit -26% d'offres d'emploi) et la province Nord -155 postes (soit -30%). Il s'agit pour ces deux provinces des plus faibles niveaux de dépôt d'offres depuis 2010. Seule, la province des îles Loyautés stabilise son offre au même niveau qu'en 2015 (6 offres).

À l'exception du Sud Minier (+24 postes soit +171%), toute les entités territoriales (ETH) sont concernées par la baisse du nombre de postes offerts. En province Sud, c'est le Sud Rural qui est le plus touché avec la perte de 331 postes par rapport à la même période l'an passé, alors qu'en province Nord, c'est la zone des Plaines de l'Ouest qui enregistre la plus importante diminution (avec -156 postes). La faible dynamique du domaine de la « Construction, bâtiment et travaux publics » explique en partie cette chute de l'offre sur cette zone.

Seuls les contrats, autres que les CDI ou les CDD, ont augmenté. Il s'agit principalement de contrats aidés et de courte durée tels que les contrats d'intérims, les stages ou encore les PPIC (programme provincial d'insertion citoyenne).

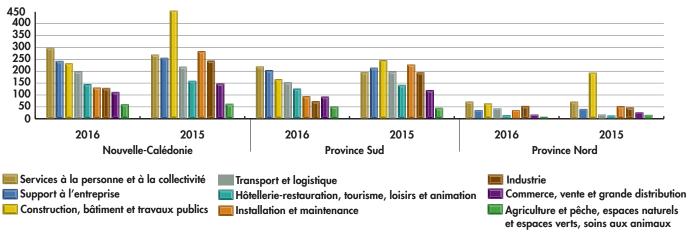


## LES CHIFFRES TRIMESTRIELS DE L'EMPLOI 2<sup>er</sup> trimestre 2016

Profil des	offres d'emploi		
	T2 2015	T2 2016	TENDANCE
TYPE DE CONTRAT			
CDI	541	403	Я
CDD	1 550	1 006	Я
Autres	150	238	7
DUREE DE CONTRAT			
Temps complet	1 997	1 401	Я
Temps partiel	244	246	7

### Un domaine est épargné par la baisse du nombre d'offres d'emploi





A l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, seul le domaine des « Services à la personne et à la collectivité » est épargné par la baisse du nombre de postes offerts (+10% soit +28 postes par rapport à la même période en 2015).

À l'inverse, les plus importantes chutes sont enregistrées dans « l'Industrie » (-47% soit -115 postes) l'« Installation et maintenance » (-53% soit -153 postes) et la « Construction » (-49% soit -222 postes).

En province Sud, les domaines de l'« Installation et maintenance », de l'« Industrie » et de la « Construction, bâtiment et travaux publics », enregistrent les plus importantes baisses du nombre de postes offerts, avec respectivement -134, -122 et -80 postes.

En province Nord, le domaine de la « Construction, bâtiment et travaux publics » (-66% soit -130 postes) est fortement touché par l'affaiblissement du nombre d'offres d'emploi. En ce qui concerne les autres domaines, l'évolution du nombre de postes offerts oscille entre +26 postes pour le domaine du « Transport et logistique » et -17 postes pour celui de l'« Installation et maintenance ».

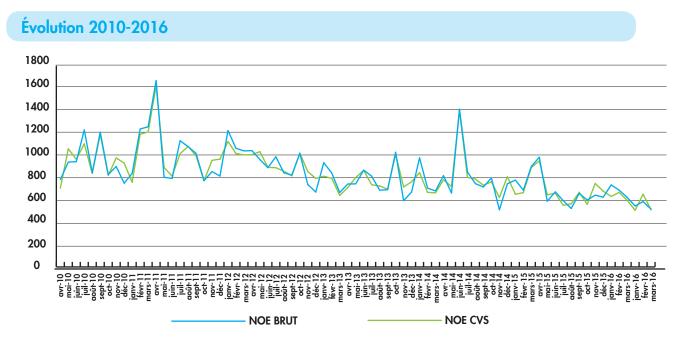
Les besoins émanant de la province des îles Loyauté concernent quant à eux des domaines différents de l'an passé : 4 offres ont été déposées pour le domaine de la « Construction, bâtiment et travaux publics » et 2 dans le domaine de l'« Installation et maintenance ».



### TOP 10 des métiers les plus offerts

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier	Province Sud	Niveau requis par le métier	Province Nord	Niveau requis par le métier	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier
Manutention manuelle de charges (109 offres)	-	Manutention manuelle de charges (77 offres)	-	Manutention manuelle de charges (32 offres)	-	Nettoyage des espaces urbains (1 offre)	-
Maçonnerie (83)	٧	Maçonnerie (73)	٧	Nettoyage de locaux (26)	-	Décoration d'espaces de vente et d'exposition (1)	٧
Sécurité et surveillance privées (69)	٧	Sécurité et surveillance privées (64)	٧	Préparation du gros œuvre et des TP (25)	-	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives (1)	IV
Nettoyage de locaux (55)	-	Personnel de cuisine (36)	٧	Soudage manuel (19)	٧	Action sociale (1)	III
Préparation du gros œuvre et des TP (44)	-	Entretien des espaces verts (34)	٧	Réalisation et montage en tuyauterie (15)	٧	Développement des ressources humaines (1)	II
Personnel de cuisine (40)	٧	Comptabilité (31)	IV	Maçonnerie (10)	٧	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage (1)	-
Secrétariat (39)	IV	Secrétariat (30)	IV	Maintenance mécanique industrielle (10)	IV		
Comptabilité (37)	IV	Nettoyage de locaux (29)	-	Secrétariat (9)	IV		
Entretien des espaces verts (34)	٧	Personnel polyvalent en restauration (23)	-	Montage de structures métalliques (9)	٧		
Magasinage et prépara- tion de commandes (27)	-	Assistance auprès d'adultes (21)	٧	Enseignement des écoles (7)	II		
		Magasinage et prépara- tion de commandes (21)	-			-	

<sup>\*</sup> Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.



L'analyse des 12 mois glissants confirme l'hypothèse évoquée au 1<sup>er</sup> trimestre, d'un affaiblissement de l'offre d'emploi durant le 2ème trimestre 2016. En effet, depuis 2010, l'analyse des données désaisonnalisées fait apparaitre une baisse continue du nombre d'offres d'emploi et durant ce trimestre l'offre a atteint son niveau le plus bas. Cette tendance devrait se poursuivre au 3ème trimestre 2016.



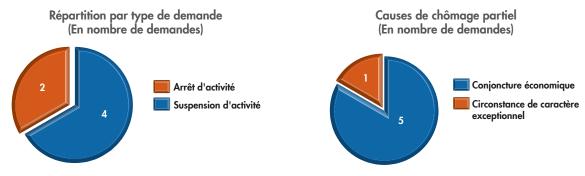
### QUELQUES TENDANCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (Source : Direction du Travail et de l'Emploi (DTE))

### CHÔMAGE PARTIEL AU 2ème TRIMESTRE 2016

#### Qu'est-ce que le chômage partiel?

L'article Lp 442-1 du code du travail définit très précisément le chômage partiel, comme étant la situation dans laquelle se trouvent les salariés « qui, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, subissent une perte de revenu imputable soit à la fermeture temporaire de l'établissement qui les emploie, soit à la réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement en deçà de la durée habituelle de travail. »

Sur les sept demandes de chômage partiel traitées par la DTE au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, six ont été accordées. La dynamique de la conjoncture économique est la principale raison qui a poussé les entreprises à prendre cette mesure. Ainsi, quatre dossiers concernent une suspension d'activité et deux un arrêt d'activité.



#### TRAVAIL TEMPORAIRE AU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2016

#### Qu'est-ce que le travail temporaire?

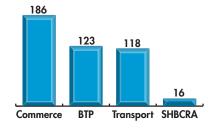
- « Il ne peut être fait appel aux salariés temporaires que pour l'exécution de tâches temporaires dénommées « missions » et seulement dans les cas suivants (art. Lp. 124-5). Cas de recours autorisés :
- Remplacement d'un salarié :
- en cas d'absence temporaire ou de suspension de son contrat de travail sauf si l'absence ou la suspension est supérieure à 6 mois ;
- dans l'attente de la prise de fonction d'un nouveau salarié après le départ définitif d'un autre salarié ;
- Travaux urgents ;
- Surcroît exceptionnel et temporaire d'activité.»

Au cours du second trimestre 2016, 442 entreprises en moyenne, ont eu recours à des contrats de travail temporaires soit une baisse de 10% par rapport à la même période l'an passé.

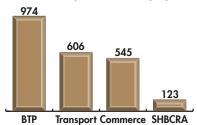
Tous les secteurs ont eu un moindre recours à ce type de contrat par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015, à l'exception du secteur « SHBCRA » (santé, hôtels, bar, cafés, restaurants, agriculture) qui enregistre une hausse de 7% d'utilisation. La baisse dans les autres secteurs est la suivante : « Commerce »: -7%; « BTP »: -10%; « Transport »: -15%.

Ainsi, le nombre d'équivalents temps plein diminue dans l'ensemble des secteurs sauf pour celui du commerce qui enregistre une hausse de 4%. Pour les autres secteurs, la baisse s'établit à : -23% pour le « BTP » ; -32% pour le « transport » ; -13% pour « SHBCRA ». Les secteurs SHBCRA et BTP demeurent, ce trimestre encore, les premiers consommateurs de travail temporaire.

Moyenne du nombre d'entreprises utilisatrices



Nombre d'équivalents temps plein





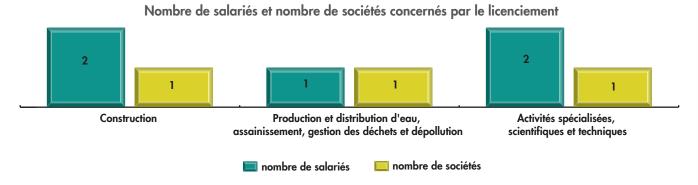
### LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE AU 2ème TRIMESTRE 2016

#### Qu'est-ce que le licenciement économique ?

« Le licenciement pour motif économique est sans relation avec la personne du salarié et doit être justifié par les difficultés économiques, la réorganisation, ou la cessation des activités de l'entreprise. Le motif doit être réel et sérieux. La procédure mise en œuvre par l'employeur est différente selon qu'il s'agit du licenciement d'un ou de plusieurs salariés dans une même période de 30 jours (Art.Lp.122-13 et Lp.122-14 du code du travail).»

3 entreprises ont licencié 5 salariés au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 (contre 11 entreprises en 2015 concernant 55 salariés).

3 secteurs sont concernés par ces licenciements : les secteurs des « activités spécialisées, scientifiques et techniques » (2 salariés), de la « construction » (2 salariés) et celui de la « production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution » (1 salarié).



## TRAVAIL DES SALARIÉS ÉTRANGERS AU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2016

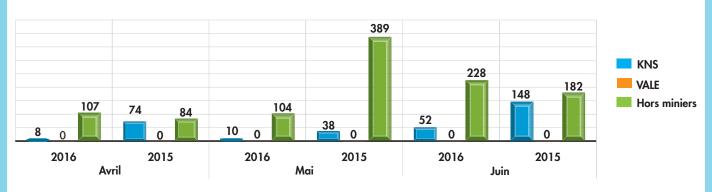
#### Qui sont les salariés étrangers?

Tout ressortissant ne possédant pas la nationalité française, y compris les ressortissants de l'Union Européenne.

Une baisse de 44% des autorisations de travail a été enregistrée par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015 (soit 512 autorisations de travail accordées).

Plus aucune demande n'émane de VALE. KNS est passé de 260 demandes d'autorisation de travail à 70 (soit -73%). Pour les projets hors miniers, le recours à la main d'œuvre étrangère a chuté de 33% (soit 430 demandes contre 655 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015).

#### Nombre d'autorisations de travail aux 2èmes trimestres 2016 et 2015



### **DÉFINITIONS**

#### Les Entités Territoriales Homogènes (ETH)

- correspondent à des bassins d'emploi
- sont des regroupements de communes qui ont des affinités et sont complémentaires (économiques, démographiques et socio-économiques)
- correspondent à un niveau plus « fin » que le niveau provincial ou la dichotomie est/ouest. Source : SAEDE « Schéma d'aménagement et de développement économique ».

#### Détails des zones :

- Grand Nouméa = Dumbéa + Mont-Dore + Païta + Nouméa
- Sud Rural (province Sud hors Grand Nouméa) = Bourail + La Foa + Moindou + Farino + Sarraméa
- + Boulouparis + Thio + Yaté + lle des Pins
- Plaines de l'Ouest = Voh + Koné + Pouembout + Poya
- Grand Nord = Kaala-Gomen + Koumac + Bélep + Poum + Ouégoa + Pouébo
- Sud Minier = Houaïlou + Canala + Kouaoua
- Côte Océanienne = Hienghène + Touho + Poindimié + Ponérihouen

#### Désaisonnalisation : correction des variations saisonnières (CVS)

Définition de l'INSEE : « L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière) ».

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie (IDC-NC) 1, rue de la Somme - Centre Ville - BP 497 - 98845 Nouméa Cedex Tél : 28 10 82 - Fax : 27 20 79

Retrouvez toute notre actualité sur www.idcnc.nc et sur f IDC NC

Espace Observatoire de l'IDC-NC Tél.: 28 42 98 - observatoire@idcnc.nc

Directeur de publication : Gabriel MUAVAKA Rédactrice en chef : Line HADJIFRAN Rédactrice : Gwenaëlle DEVEAUX Mise en page : Service Communication



